

PORTRAIT DU MOIS



DIANE REINHARD, fondatrice PotentialYse, réseau expert en stratégie.

Un soutien aux carrières féminines

Vous qualifiez votre carrière de « parcours du futur, équilibrant famille et profession » ?

■ Mariée depuis 30 ans, mère de trois fils, mon parcours a évolué au rythme de celui de ma famille, en cohérence avec mes convictions. Un démarrage de carrière par la création d'un ambulatorio de logopédie que j'ai remis à la naissance de mes premiers enfants. Dix ans de travail aux côtés de mon mari, engagée en politique, j'ai achevé parallèlement des études d'économie. Directrice des finances et RH dans l'industrie des machines, puis professeure HES à la Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel, j'ai créé la filière de recherche appliquée « femme, carrière et emploi » (télétravail, filières d'études en management destinée aux femmes, soutien à l'entrepreneuriat féminin). En 2006, j'ai fondé PotentialYse, la concrétisation d'un rêve avec deux buts principaux : premièrement, offrir aux PME des tableaux de bord simples et efficaces et des solutions d'organisation favorisant la flexibilité, donc le travail des femmes. Et deuxièmement, réaliser des projets novateurs de soutien aux carrières féminines en Suisse.

Votre partenaire Line Pillet, directrice de Suisse Occidental Leonardo, et vous-même développez actuellement un projet en collaboration avec l'usam intitulé « Création d'un Brevet fédéral de gestionnaire F/H de PME familiale par validation des acquis ». Quels en sont les enjeux ?

■ Ce brevet est novateur sur deux plans : il fait reconnaître une profession cruciale pour l'économie et peut être obtenu par validation des acquis. La « profession » de conjointe d'artisan est centrale pour la performance de la PME, la conjointe apprend son métier sur le tas, gère l'administration, la relation client, les ressources humaines, les liquidités... des compétences de cheffe d'entreprise, pourtant, elle-même et son entourage ont tendance à sous-estimer son travail, car elle exerce une profession qui n'existe pas et n'a pas de diplôme !

Pourtant, nous savons que c'est l'expérience qui fait le bon professionnel. La validation des acquis permet de faire reconnaître l'expérience terrain. La conjointe, ne doit pas retourner à l'école apprendre des connaissances qui ne lui seront pas utiles ni passer d'examen, elle fournit la preuve par l'acte de sa qualification et peut en complément acquérir les compétences qu'elle n'aurait pas l'occasion d'exercer dans son entreprise, elle est accompagnée dans sa démarche pour établir son dossier dans un temps restreint.

Où en êtes-vous du projet et quelles sont les prochaines étapes ?

■ La phase de description du brevet est terminée, reste à le faire valider par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), pas une mince affaire, puis entamer la phase d'accompagnement des premières femmes candidates. Notre objectif final est de servir d'exemple dans un projet européen pour valoriser l'innovation dans la formation professionnelle suisse.

Vous en apprendrez plus sur le projet concret dans un article qui paraîtra le mois prochain.

L'INVITÉ DU MOIS

Stopper la bureaucratie pour relancer l'esprit d'entreprise

Pourquoi la réglementation étatique doit-elle être compliquée, lourde, dépassée et inefficace quand on peut faire simple, léger, adéquat et efficace ? C'est au fond le défi que le PLR. Les libéraux-radicaux lance aux citoyens et, plus particulièrement, aux dirigeants de PME de ce pays par le biais de l'initiative populaire fédérale « Stop à la bureaucratie ! ». Les raisons de la soutenir ne manquent pas : l'Union suisse des arts et métiers usam l'a compris, les initiants lui en savent gré.

Proximité avec les patrons

En inscrivant dans la constitution fédérale le besoin de réduire au maximum le poids de la législation sur l'économie, en y ajoutant la nécessité de prendre en considération les intérêts des PME, le PLR. Les libéraux-radicaux entend démontrer l'évidence de sa proximité avec les chefs d'entreprise. Et une lecture, même rapide, de la résolution adoptée par l'usam lors de son dernier Congrès de Lugano, le 28 mai 2010, témoigne de la convergence des préoccupations. Car la dureté des temps impose désormais une écoute réciproque plus soutenue. Le titre de l'éditorial du directeur de l'usam paru dans la Schweizerische Gewerbezeitung du 10 septembre 2010 « Klares Ja zum Bürokratie-Stopp ! » n'a pas besoin de traduction !

C'est peu dire que l'étude de l'usam sur « La mesure des coûts de la réglementation pour les PME suisses » est tombée à point nommé. Parue en mai 2010, elle fournit aux auteurs de l'initiative un angle d'attaque particulièrement percutant, notamment face aux affirmations lénifiantes de l'autorité fédérale. Loin de n'être que de 7 milliards de francs, comme le prétend la Berne fédérale, le coût de la bureaucratie en Suisse pourrait se monter à près de 50 milliards, soit 10% du PIB. Et s'il y a des réglementations nécessaires et d'autres utiles, il en est aussi qui sont tout simplement superflues.



« Le poids de la réglementation se chiffre à plusieurs dizaines de milliards. Autant de perdu pour l'emploi, la croissance, le bien-être des Suisses », estime Pierre Weiss.

Certes, il s'agit d'une estimation, mais même au sein de l'administration, plus personne ne doute désormais que le poids de la réglementation se chiffre en plusieurs dizaines de milliards. Autant de perdu pour l'emploi, la croissance, le bien-être des Suisses. Autant de gâché en terme de liberté d'entreprendre et d'innovation. Autant d'impôts superflus.

Simplicité, efficacité, responsabilité

Trois conséquences en découlent. Primo, le soutien à cette initiative s'impose pour adapter enfin le cadre de la réglementation à l'entreprise, et non l'inverse, tant sur le plan fédéral qu'au niveau cantonal. Pour ne prendre que cet exemple, les exercices intellectuels pour comprendre les 2344 pages de la législation sur la TVA n'ont que trop duré.



Pierre Weiss, vice-président du PLR et directeur à la FER Genève, présente les enjeux de l'initiative « Stop à la bureaucratie ! ».

Secundo, la mesure globale des coûts de la réglementation est nécessaire. D'abord pour l'administration elle-même, afin d'asseoir sa propre légitimité : sa recherche d'efficience ne peut se contenter de mots. Ensuite pour sortir du domaine de l'imprécision. Il est grand temps de savoir combien de milliards sont précisément

engloutis par le moloch. Même s'il faut pour cela engager quelques collaborateurs supplémentaires. Le paradoxe des recherches d'économies est qu'elles supposent un investissement initial !

Tertio, le fardeau de la preuve doit désormais passer sur les épaules de l'Etat. Les entreprises comme les citoyens doivent regagner en espaces de liberté. Une liberté dont le corollaire est à l'évidence une responsabilité individuelle majeure. Certes, l'Etat, en Suisse, n'est pas pour ses entreprises l'enfer que l'on découvre dans certains pays étrangers. Mais il n'offre pas non plus des conditions aussi optimales qu'il le devrait.

Dégénérescence réglementaire

Quand la question de l'hygiène des denrées alimentaires pèse de plus d'un milliard et demi sur les entreprises, comme il ressort de l'étude de l'usam, quand il faut vingt-sept (!) autorisations pour exploiter un restaurant à Genève, c'est la preuve que les règlements ont dégénéré en dérèglements. C'est la démonstration que le temps est venu non seulement de dire « Stop à la bureaucratie ! », mais aussi d'agir en ce sens. L'initiative du PLR. Les libéraux-radicaux en offre la possibilité. A nous tous de la saisir ensemble.

RÉCLAME



C'est le taux qui fait la musique

Crédits de construction et hypothèques

dès **1%**

Tél. 021 613 06 70

Banque WIR
www.banquewir.ch

Lausanne • Bâle • Berne • Coire • Lugano • Lucerne • St-Gall • Zurich